

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2773(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Certaines règles de procédure relatives à la reconnaissance des autorités et organismes de contrôle qui ont compétence pour effectuer des contrôles portant sur les opérateurs et groupes d'opérateurs certifiés biologiques et sur les produits biologiques dans les pays tiers et certaines règles relatives à leur supervision	
Complétant 2014/0100(COD)	
Sujet 3.10.09.04 Agriculture biologique	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Evénements clés			
30/06/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)04321	
30/06/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/09/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2773(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/12414

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2023)04321	30/06/2023	EC